

Lundi 27 juillet 2015

## Communiqué de presse à l'occasion de la journée mondiale contre les hépatites

***A l'occasion de la journée mondiale contre les hépatites, et à l'heure où le Maroc se réjouit du lancement d'une version générique du Sofosbuvir, traitement révolutionnaire pour les patients souffrant d'hépatite C, l'ALCS et le Collectif Droit à la Santé au Maroc attirent l'attention sur la nécessité d'en faire bénéficier les patients ayant une co-infection VIH-Hépatite C.***

L'annonce récente par le ministère de la Santé d'une production générique du sofosbuvir marque une avancée majeure pour l'accès au traitement de l'hépatite C dans notre pays. Le sofosbuvir appartient à la classe des antiviraux à action directe (AAD) qui présentent des taux de guérison beaucoup plus élevés que les traitements utilisés actuellement au Maroc, tout en étant mieux tolérés et nécessitant une durée de traitement considérablement plus courte (12 semaines au lieu de 6 mois).

Commercialisé par le laboratoire américain Gilead à des montants exorbitants qui oscillent entre 58 000 et 65 000 euros la cure, le sofosbuvir était jusqu'à présent hors de portée pour le Maroc. Gilead avait certes, sous la pression des activistes, signé une licence avec 11 génériqueurs indiens les autorisant à fournir 91 pays à faibles revenus mais excluant le Maroc et les pays à revenus intermédiaires. La version marocaine sera commercialisée à 9 000 dirhams la cure.

L'ALCS se félicite de l'avancée que constitue cette annonce mais s'interroge sur la disponibilité du traitement pour les patients co-infectés par le VIH et le virus de l'hépatite C. Le Maroc connaît une prévalence relativement élevée d'hépatite C dans la population générale (1,6%) et le taux atteint des niveaux bien plus élevés chez les personnes vivant avec le VIH avec 5,5% et encore davantage chez les usagers de drogues par voie intraveineuse qui en paient le plus lourd tribut. Une étude du ministère de la Santé réalisée en 2014 a montré une prévalence de 80% chez cette population dans la région de Nador. Par ailleurs la co-infection avec le VIH aggrave le pronostic de l'hépatite C.

Le ministère de la Santé a précisé que le traitement serait pris en charge intégralement par l'AMO et le RAMED mais quid des marocains ne bénéficiant d'aucune couverture santé ? En effet le RAMED destiné aux plus démunis comporte dans sa mise en œuvre réelle des lacunes criantes. Le critère de domiciliation en est une : bien que les sans domiciles fixe figurent parmi les populations éligibles au RAMED, les modalités d'application de cette disposition excluent de facto les personnes ne pouvant pas fournir un certificat de résidence. Cette préoccupation a été relevée dans un rapport du Conseil Economique Social et Environnemental de 2012 qui faisait apparaître dans ses recommandations « *la mise en place de procédures d'application claires concernant les populations éligibles de droit au RAMED, soit [...] les personnes sans domicile fixe* ». Trois ans plus tard, ces recommandations ne sont

toujours pas prises en compte et les plus vulnérables restent exclus du système de santé. Or comme dans le cas du VIH, ce sont ces populations les plus vulnérables qui sont le plus fréquemment infectées par le VHC.

*« La disponibilité d'un traitement à 9000 dirhams au lieu de 60 000 est une chance inouïe pour le Maroc, mais n'oublions pas la réalité de notre pays et de nos patients. L'hépatite C tue encore aujourd'hui et il nous faut maintenant penser à la distribution du traitement la mieux adaptée pour garantir son accès à tous et notamment aux plus vulnérables. Ce virus ne doit plus tuer maintenant que nous disposons d'un traitement efficace, rappelle Pr Mehdi Karkouri, vice président de l'ALCS.*

Les efforts doivent donc être ciblés sur les populations co-infectées VIH-VHC et des solutions doivent être mises en place pour leur fournir le traitement gratuitement, sans aucune condition de forme, pour ne pas déconstruire tous les efforts de prise en charge de l'infection à VIH au Maroc.

**Contact presse**

Karima Chakiri, 06 60 85 03 20, [karima.chakiri@gmail.com](mailto:karima.chakiri@gmail.com)